

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE**

74240

Le Maire de la Commune de GAILLARD,

Domaine et patrimoine

OBJET

N° 2024-101

**Mise à disposition de salle
Pavillon S. HESSEL**

Concert Swing gum

23 septembre 2024

Vu la délibération du Conseil municipal n°2023.32 en date du 11 février 2023, délégrant à Monsieur le Maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de convention joint,

Considérant que la commune est propriétaire des locaux du Pavillon Stéphane Hessel sis 47 rue des Vignes - 74240 Gaillard ;

Considérant le souhait de faire intervenir le groupe SWING UP TRIO pour un concert de variété française auprès des participants du Bonheur des aînés et de l'Espace de vie sociale des retraités lundi 23 septembre 2024 au Pavillon Stéphane Hessel ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 – De mettre à disposition de SWING UP TRIO une salle située au Pavillon Stéphane Hessel à Gaillard, lundi 23 septembre 2024.

ARTICLE 2 – De signer une convention pour l'organisation de ce concert et pour l'utilisation des locaux.

ARTICLE 3 – De dire que le Maire et le Comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Décision devenue exécutoire compte tenu :

de sa réception en Sous-Préfecture:

de sa mise en ligne le :

23/07/2024

de sa notification le :

Fait à Gaillard, le 23 juillet 2024

Le Maire,

Antoine BLOUIN

